



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUVILLE

AVIS PUBLIC

**PRÉSENTATION POUR ADOPTION DES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022
DE LA MRC DE ROUVILLE**

Aux contribuables des municipalités dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Rouville, soit les municipalités d'Ange-Gardien, Marieville, Richelieu, Rougemont, Saint-Césaire, Sainte-Angèle-de-Monnoir, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Paul-d'Abbotsford.

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la MRC de Rouville, que lors de la séance ordinaire du mercredi 24 novembre 2021 à 19 h, qui se tiendra à la salle du conseil située au 500, rue Desjardins, bureau 100, à Marieville, les membres du Conseil procéderont à l'adoption des prévisions budgétaires de la MRC de Rouville pour l'exercice financier 2022.

DONNÉ à Marieville ce 29^e jour d'octobre 2021.

Claude Beauregard
Directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe